

# Saint-Philibert

N°7



- Travaux du bourg
- Élections municipales 2014
- Réforme des rythmes scolaires
- Nouvelle Intercommunalité AQTA





) **Marc Guillemot**

Page 2

) **Édito**

Page 3

) **Vie Municipale**

Page 4 à 11

) **Environnement**

Page 12 à 14

) **Vie Scolaire**

Page 15 à 16

) **Vie Culturelle**

Page 17 à 19

) **Vie Sociale**

Page 20

) **Nouvelle  
Intercommunalité**

Page 21 à 23

) **Vie Associative**

Page 24 à 29

) **État Civil**

Page 30

) **Calendrier  
des Manifestations**

Page 31

) **Les Numéros Utiles**

Page 31

## Marc Guillemot

Le samedi 6 juillet le skipper de Saint-Philibert a battu le record de la traversée de l'Atlantique nord en solitaire et en monocoque de plus de quinze heures, qu'il a effectuée en 8 jours, 5 heures, 20 minutes et 20 secondes.

Le navigateur, parti le 28 juin du phare d'Ambrose, au large de New York, à bord de Safran, un voilier de 60 pieds, a franchi la ligne d'arrivée au cap Lizard (sud-ouest de l'Angleterre) à 6 h 39 samedi, battant le record établi en juillet 2012 par le Britannique Alex Thomson (8 jours, 21 heures, 8 minutes), également à la barre d'un 60 pieds.

*Marc Guillemot, améliore le record de 15 heures 48 minutes et 11 secondes, il a traversé l'Atlantique nord à la vitesse moyenne de 14,6 nœuds.*

**BRAVO !**



© Pierrick Contin



© Pierrick Contin



© Pierrick Contin

Directeur de la publication :  
Didier Robic  
Rédaction :  
Michèle Escats  
Réalisation :  
Frédéric Sueur  
Créaprint Communication  
06 07 08 67 10  
Tirage 1500 exemplaires  
Imprimé sur papier recyclé  
Dépôt légal 4<sup>ème</sup> trimestre 2013



## Édito

### Ce n'est plus un scoop

**Vous le savez tous, puisque la presse s'en est chargée, je ne me représente pas aux prochaines élections.**

6 années de mandat, c'est long et c'est très court. Cela dépend de la vision de chacun.

Personnellement j'affirmerais que c'est très court, notamment pour la concrétisation de certains projets qui n'ont pas encore abouti.

#### **Aboutiront-ils un jour ?**

Pour certains d'entre eux, j'en doute, tant notre commune regorge de contestataires concernant, entre autre, le développement de terrains dédiés à l'accession à la propriété pour les jeunes couples avec enfants.

Je pense que la prochaine mandature aura à déplorer la fermeture de classe(s).

Malgré tout, ce mandat aura été riche en réalisations et en faire un inventaire à la Prévert risque d'être un peu fastidieux.

Ce que l'on remarque actuellement, ce sont les travaux au cœur du bourg. Encore un peu de patience et chacun d'entre vous pourra profiter d'un village entièrement relooké et d'un réseau enterré tout neuf, fait pour durer plusieurs décennies.

J'en profite ici pour souhaiter « bon vent » à mon successeur, et vous présente à toutes et tous, mes meilleurs vœux pour l'année 2014.

**Le Maire - Didier Robic**





## Commémoration de la Victoire et de la Paix

**Hommage  
à tous les morts  
pour la France**

**11 Novembre 2013**

**Message de Kader Arif, ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants.**

*Le 11 novembre 1918, à 11 heures, les clairons sonnaient le cessez-le-feu tout au long de la ligne de front, mettant fin à une guerre que les Français dénommèrent aussitôt la « Grande Guerre ».*

*Malgré les années écoulées et les nombreux traumatismes qui ont marqué, depuis, l'ensemble du XXe siècle, la Grande Guerre occupe toujours une place bien particulière dans notre mémoire collective.*

*Car ces quatre années auront amené des bouleversements comme rarement dans notre histoire. Un tournant marqué par la mort de millions d'hommes sur les champs de bataille. Un tournant aussi dans une multitude de domaines : les relations internationales, l'économie, la vie politique et sociale, les arts même.*

*Tous les combattants de ce conflit, dont l'année prochaine marquera le début du centenaire, sont désormais disparus. La Grande Guerre est passée de la mémoire à l'Histoire.*

*Ce centenaire sera l'occasion d'un hommage international à tous ces combattants tombés pour leur pays. Il permettra également de rassembler les belligérants d'hier, amis aujourd'hui et réunis pour porter un message de*

*paix. La transmission à la jeunesse sera ainsi placée au centre des commémorations.*

*Dès la fin de la Grande Guerre, la date du 11 novembre s'imposa comme le symbole d'une France qui surmonte l'épreuve.*

*Le 11 novembre 1923, André Maginot pour la première fois raviva la flamme sous l'arc de triomphe, instituant une tradition qui perdure encore aujourd'hui et dont nous célébrons cette année le 90ème anniversaire.*

*Dans les heures sombres de notre histoire, cette date devint aussi un moment de ralliement. Le 11 novembre 1940, des lycéens et étudiants parisiens se réunirent place de l'Etoile, bravant les forces d'occupation.*

*Trois ans plus tard, le défilé d'Oyonnax, dans l'Ain, constitua un nouveau geste de défi face à l'oppresser. Des résistants, en rangs serrés, déposèrent devant le monument aux morts de la ville une gerbe portant ces mots : « Les vainqueurs de demain à ceux de 14-18 ». A ces hommes, et à travers eux à tous les résistants de France, le Président de la République rend hommage, à Oyonnax, ce 11 novembre.*

*Aux hommes et aux femmes morts pour la France, à tous leurs compagnons d'armes, à celles et ceux qui continuent de porter leur mémoire, la France exprime sa reconnaissance et sa solidarité.*

*Kader Arif*



## Elections Inscriptions jusqu'au 31 décembre

**Les demandes d'inscription peuvent être déposées jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre inclus (article R5 du Code Electoral).**

Si vous êtes récemment arrivés dans la commune, pensez à vous inscrire en mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité ou dont la validité a expiré dans l'année ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les jeunes qui ont 18 ans entre le 1<sup>er</sup> mars 2013 et le 28 février 2014 et ceux qui atteignent la majorité la veille du premier tour du scrutin sont normalement inscrits d'office sur la liste électorale.

Il cependant préférable de s'en assurer en décembre auprès de l'accueil de la mairie,

• **Lundi - Mercredi - Vendredi :**  
9h / 12h - 13h30 / 17h30

• **Mardi - Jeudi - Samedi :** 9h / 12h

Les élections municipales auront lieu les dimanches 23 et 30 mars 2014.

Les élections du Parlement européen auront lieu quant à elles le dimanche 25 mai 2014.

## Elections Municipales 2014

### Les changements



### COMMUNES DE + DE 1000 HABITANTS

Le bulletin de vote comportera 2 listes :

- **La liste des conseillers municipaux :**
  - Les listes doivent être composées avec la parité : alternance obligatoire femme/ homme ou homme/ femme.
  - Le vote s'effectuera sur liste entière. Le panachage, le raturage ou la suppression de noms de candidats ne seront plus autorisés sous peine de bulletin nul.
- **La liste des conseillers communautaires qui siègeront à la nouvelle intercommunalité :**
  - La loi instaure l'élection directe, par fléchage, des conseillers communautaires dans le cadre des élections municipales. La parité alternée est exigée.

### Présentation obligatoire d'un titre d'identité :

Le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 impose à tous les électeurs de présenter désormais, au moment du vote, en même temps que leur carte électorale, un titre d'identité. (Carte nationale d'identité ou Passeport).

## Recensement Militaire

Tous les jeunes (filles et garçons) sont tenus de se faire recenser entre la date anniversaire de leur 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie de leur domicile.

Il leur sera délivré une attestation de recensement nécessaire pour passer les examens, concours, permis de conduire...

## Travaux du centre du bourg

**Après l'année 2012/2013 et la rue du Ster, les travaux se poursuivent depuis septembre 2013 selon le phasage prévisionnel.**

Les objectifs sont toujours les mêmes : rénovation des réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales, enfouissement des réseaux aériens et embellissement de la rue concernée.

De septembre à fin octobre la rue Georges Camenen et l'impasse en haut de rue ont été réhabilitées.

La rue des Ormes et la rue Abbé Joseph Martin ont été creusées et fermées à la circulation avec des itinéraires de contournement.

Merci à tous les commerçants qui ont été patients malgré de nombreux inconvénients liés aux fermetures ponctuelles des rues.

Nous sommes en décembre 2013, l'essentiel du travail souterrain est terminé et un revêtement bicouche provisoire a été mis en place rue des Ormes et Abbé Joseph Martin. Restent les aménagements de surface en continuité avec la rue du Ster et les entrées de bourg. Le plan de la place des 3 Otages consultable en mairie mérite quelques précisions :

### Les monuments publics

Au fil des commémorations du 11 novembre et du 8 mai, nous avons tous constaté que le dernier positionnement du monument aux morts n'était pas judicieux, coincé dans un angle de la mairie et très peu visible.

Une réunion de concertation s'est tenue avec des représentants des associations d'anciens combattants, l'UFAC, l'UNACITA, Abel Garnier pour le patrimoine communal et le Maire Didier Robic.

Il a été décidé de regrouper: le monument aux morts, la stèle des Trois Otages, la stèle Gauloise, et de les ériger au centre de la nouvelle place pour leur mise en valeur.

### Les toilettes publiques

Le petit bâtiment des toilettes publiques, édifié lors du mandat de Jules Prosper Le Touss, n'est plus en conformité avec les normes d'accessibilité aux bâtiments publics. L'idée d'une réhabilitation de ces toilettes qui contiennent de l'amiante s'avère compliquée d'autant plus que son positionnement s'intègre difficilement au nouvel aménagement. Les élus ont fait le choix de reconstruire des toilettes publiques adaptées aux normes.

### Places de stationnement

Sur l'ensemble du périmètre des travaux du bourg, le nombre de places de stationnement est conservé voire optimisé.

**Michèle Escats**

## RD 28 - Réfection de la chaussée par le Conseil Général

**Le Conseil Général a décidé d'entreprendre une réfection de la RD28 qui fait le tour de la commune de Saint-Philibert.**

Cette décision a contraint les concessionnaires des différents réseaux concernés à remettre en état les réseaux enfouis, eau potable, eaux usées, passage de fourreaux pour l'effacement des lignes électriques, avant de refaire à neuf l'enrobé.

Les travaux ont commencé en octobre par l'allée de la Goélette, et se poursuivent selon le planning rue de Trélian, route des Plages jusqu'au

carrefour Larmor. Ensuite les travaux reprendront rue de l'Océan à partir de Kernivilit.

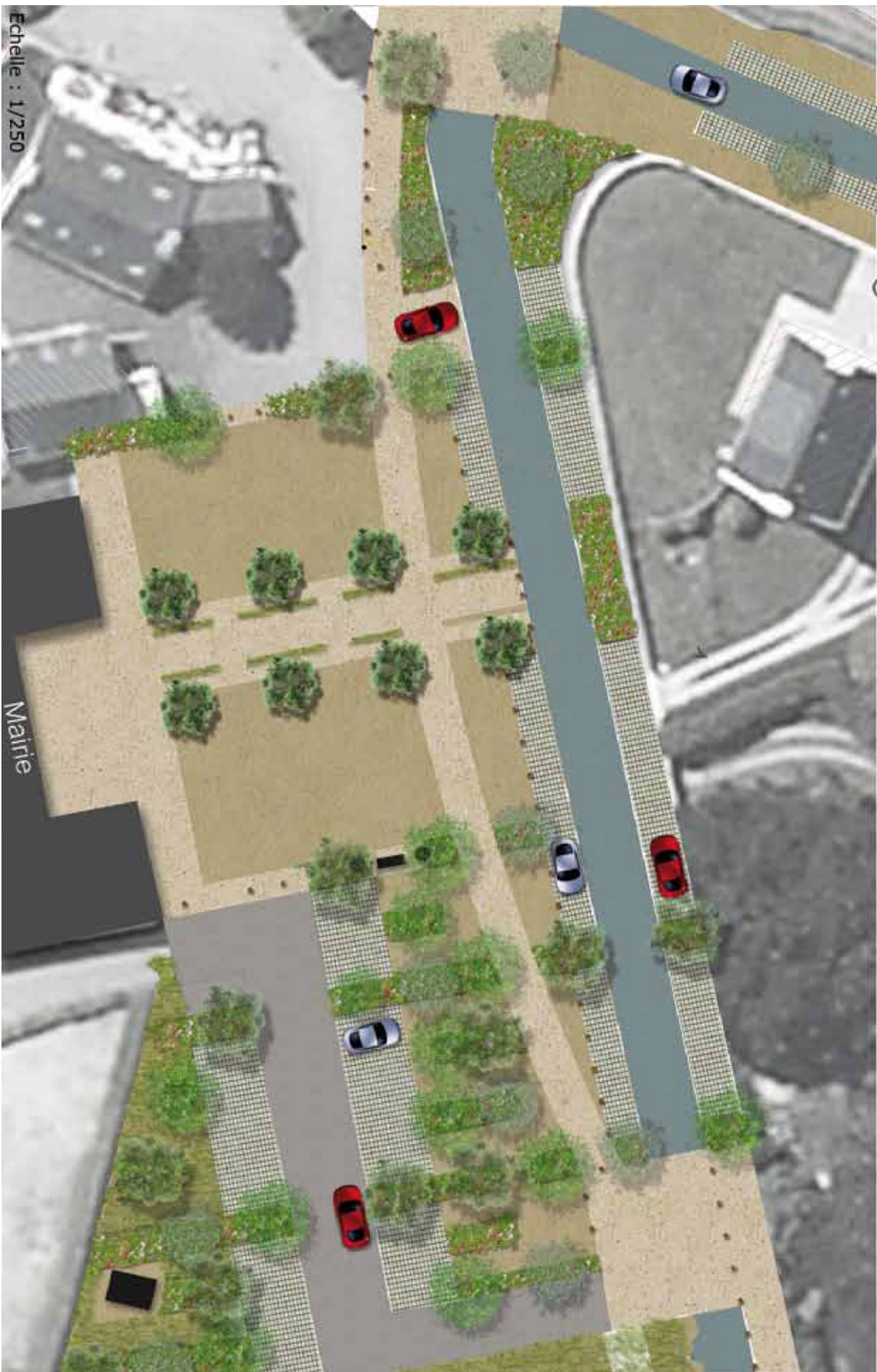
Malgré les désagréments pour les usagers pendant les travaux, il est certain que l'intérêt du projet est évident pour la commune.

**Michèle Escats**



# Aménagement du centre bourg de Saint Philibert

Horizons Paysage et aménagement | Arcet



Echelle : 1/250

Mairie

## VIE Municipale

| **Police Municipale****LE NOUVEAU PERMIS de conduire européen**

Depuis le 19 janvier 2013, tous les pays membres de l'Union européenne ont adopté un permis de conduire commun, avec des catégories de permis identiques, et des règles d'obtention harmonisées (limite d'âge, formation...).

De nouvelles catégories de permis ont été créées et un nouveau support va voir le jour, remplaçant le célèbre « papier rose ».



La libre circulation en est améliorée pour tous les usagers, particulièrement pour les professionnels de la route.

**Les nouvelles catégories**

Les nouvelles catégories touchent essentiellement les conducteurs de deux-roues motorisés, et les professionnels de la route :

- **La catégorie AM**, équivalente à l'actuel Brevet de Sécurité Routière (BSR), pour la conduite des cyclomoteurs (motocyclettes de moins de 50 cm<sup>3</sup>) et des voiturettes. Cette catégorie n'entre pas dans le régime du permis à points.
- **La catégorie A2** pour la conduite des motocyclettes.
- **Les catégories C1 et C1E** pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes.
- **Les catégories D1 et D1E** pour la conduite des véhicules affectés au transport en commun de personnes.

Depuis le 19 janvier 2013, ces nouvelles catégories sont ajoutées sur le permis rose. Le principe du permis à points ne change pas.

**Qui est concerné ?**

Dans un premier temps, seuls les nouveaux conducteurs, les personnes obtenant une nouvelle catégorie, les professionnels qui renouvellent leur permis ou les personnes ayant déclaré une perte ou un vol se verront délivrer un nouveau permis de conduire.

Les permis délivrés avant le 19 janvier 2013 restent valides jusqu'en 2033. Inutile d'aller en préfecture pour changer de permis de conduire. Les conducteurs concernés seront informés ultérieurement des conditions de reprise de ces permis, à partir de 2015.

**Une nouvelle carte sécurisée comme titre de permis de conduire**

Depuis le 16 septembre 2013, un nouveau format de permis de conduire est entré en vigueur.

Remplaçant le permis rose, il est de la taille d'une carte de crédit et comporte plusieurs éléments de sécurisation dont une puce électronique et une bande magnétique. Son format est harmonisé pour tous les pays d'Europe.

**LA PUCE ÉLECTRONIQUE**

La puce électronique présente sur le nouveau permis de conduire permettra d'afficher les informations disponibles sur le titre et de vérifier son authenticité (état-civil de l'utilisateur, catégories obtenues, date de délivrance du titre, date d'obtention et de fin de validité des catégories, numéro du titre, numéro de dossier de l'utilisateur

et les éventuelles restrictions de conduite : lunettes, aménagement pour handicap...).

La puce ne contient pas d'empreintes digitales, ni le capital des points, ni l'historique des PV. Une bande magnétique permet l'accès à la puce et facilite la lecture automatique du numéro du titre.



## SMARTPHONE AU VOLANT, attention danger



Internet, textos, réseaux sociaux..., avec le Smartphone nous pouvons désormais rester connecté partout et tout le temps. Mais au volant, l'utilisation de ce téléphone intelligent représente un réel danger. Impossible en effet de regarder simultanément la route et l'écran de son Smartphone.

### Le syndrome FOMO

FOMO pour «Fear Of Missing Out», ou en français, la peur de rater quelque chose et un besoin irrésistible d'être constamment en relation avec les autres, d'être au courant des dernières actualités, d'être joignables à tout moment.

Cette angoisse d'être coupé du monde rend les utilisateurs de Smartphone quasiment incapables de résister au téléphone qui sonne ou qui vibre, à l'écran qui s'allume, au message qui s'affiche.

En France, les derniers chiffres sur l'utilisation du Smartphone montrent l'attachement, mais aussi la dépendance à cet objet d'hyper-connectivité : chaque Français envoie en moyenne 156 SMS par semaine<sup>3</sup> (contre 19 en 2009).

Pour 38% des conducteurs, regarder son Smartphone lorsqu'il émet un son (appel, SMS, alertes, mails) est un réflexe. Le pourcentage s'élève à 67% pour les moins de 35 ans.



3. Crédoc, «La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française», juin 2012 de Régis Bigot et Patricia Crouette.



### Quatre sources de distraction

Le Smartphone est le seul dispositif qui cumule les quatre sources de distraction qui peuvent détourner l'attention d'un conducteur.

Écrire un message en conduisant multiplie par conséquent le risque d'accident par 23 : il oblige le conducteur à détourner les yeux de la route pendant en moyenne 5 secondes.

### Ce que dit la loi

L'utilisation d'un téléphone portable tenu en main est sanctionnée par une amende forfaitaire de 135 € et un retrait de 3 points du permis de conduire. Le fait de consulter ou manipuler son téléphone est également interdit et est passible des mêmes sanctions.

Le fait de placer dans le champ de vision du conducteur d'un véhicule en circulation un appareil en fonctionnement doté d'un écran et ne constituant pas une aide à la conduite ou à la navigation est interdit. Cette infraction est sanctionnée d'une contravention de 5<sup>ème</sup> classe d'un montant de 1 500 euros au maximum et d'un retrait de 3 points

du permis de conduire. L'appareil peut être saisi par les forces de l'ordre et définitivement confisqué après condamnation du contrevenant par le tribunal.

L'usage du kit main libre est toléré, mais peut être retenu comme circonstance aggravante si, en cas d'accident, son utilisation est avérée en être la cause.

Fabien Madec

## Comice Agricole et Ostréicole



Liste des lauréats des concours organisés dans le cadre du comice agricole et ostréicole qui s'est déroulé vendredi 16 août.

**Génisse 6 à 12 mois :**

*Holstimini, du Gaec Dairy Holstein (Plumergat), championne.*

**Génisse 12 à 18 mois :**

*Hortensia, de l'EARL Le Floch (Crac'h).*

**Vache première lactation (section 2A) :**

*Gourmette, du Gaec de Kervihan (Plumergat), meilleure mamelle espoir.*

**Vache première lactation (section 2B) :**

*Fleurette, du Gaec de Kervihan.*

**Vache deuxième lactation (section 4A) :**

*Écaille, de C. Le Vigouroux (Crac'h), meilleure mamelle jeune.*

**Vache deuxième lactation (section 4B) :**

*Erwine 62, de T. Latinier (Plumergat), meilleure mamelle.*

**Vache en troisième lactation :**

*Énergie, du Gaec Le Baron (Crac'h), meilleure mamelle adulte, championne et grande championne.*

**Vache en quatrième lactation :**

*Astorye, de l'EARL S. Belz (Crac'h), meilleure laitière.*

**Vache en cinquième et sixième lactation :**

*Variance 18, de T. Latinier, meilleure mamelle.*

**Vache en gestation ayant vêlé deux fois :**

*Davina, du Gaec de Kervihan, championne gestante.*

**Vache en gestation ayant vêlé trois fois :**

*Clémentine, de l'EARL Le Diffon (Crac'h).*

**Vache en gestation ayant vêlé quatre fois et plus :**  
*Blanchette, de l'EARL Le Sommer (Plumergat).*

**Postier breton :**

*Belinda, de F. Jehanno (Crac'h).*

**Trait breton :**

*Belle du Soir, de N. Defrene (Saint-Philibert).*

**Chevaux de selle :**

*Popeye, de L. Marion (Locmariaquer).*

**Âne Grand noir du Berry :**

*Vanille de la Baie, d'Abel Garnier (Saint-Philibert).*

**Eau-de-vie :**

*F. Le Drève (Le Bono).*

**Cidre :**

*R. Le Boulaire (Plumergat).*

Le monde agricole et ostréicole s'est réuni à l'occasion du comice cantonal le 16 août dernier.

Pour notre association cette édition restera un succès grâce à l'investissement des élus, du personnel communal, ainsi que des participants locaux exposants ou bénévoles. La vitrine cantonale des métiers de la terre et de la mer a résonné à Saint-Philibert et c'est une grande satisfaction pour nous tous d'avoir accueilli un public aussi nombreux.

**Bravo à toutes et à tous !**

**Serge Belz**





# Nouvelle Intercommunalité Auray Quiberon Terre Atlantique

## AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

24 communes

=  
un projet d'avenir commun

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, Saint-Philibert fera partie de « Auray Quiberon Terre Atlantique », notre nouvelle communauté de communes. Mûri et concerté depuis près de 3 ans par l'ensemble des conseils municipaux du territoire, ce projet, qui apparaît aujourd'hui comme une évidence, est une formidable opportunité pour valoriser notre territoire, défendre nos intérêts et relever ensemble de nouveaux défis. Voici les 4 points clefs pour comprendre Auray Quiberon Terre Atlantique, nouvel espace de solidarité aux ambitions partagées.

AURAY  
QUIBERON  
TERRE  
ATLANTIQUE



ALURAY  
BELZ  
BIRECH  
CAMORS  
CAINAC  
CRACH  
ERDEVEN  
ÉTEL  
HOËDIC  
HOUAT  
LANDAUL  
LANDÉVANT  
LA TRINITÉ-SUR-MER  
LÉCOAL-MENDON  
LOCMARIAQUER  
PLOEMEL  
PLOUHARNEL  
PLUMERGAT  
PLUNERET  
PLUVIGNER  
QUIBERON  
SAINTE-ANNE D'AURAY  
SAINT-PIERRE-QUIBERON  
SAINT-PHILIBERT

### Pourquoi réunir nos 24 communes ?

Auray Quiberon Terre Atlantique va permettre de mutualiser nos moyens, de négocier avec nos prestataires, de compter dans les relations avec nos partenaires (Département, Région, État, Union Européenne...), pour « faire mieux avec autant ».

En somme, nous allons augmenter nos capacités à mener des politiques dynamiques, ambitieuses, harmonieuses et cohérentes sur le logement, l'assainissement, le développement économique et touristique... à l'échelle de nos 24 communes.

### Qu'est ce que cela va changer au quotidien ?

Notre nouvelle intercommunalité assurera dans la continuité les services dont vous bénéficiez actuellement et a même pour vocation de les consolider et d'en développer de nouveaux...

Implantés sur l'ensemble de notre territoire, les équipements communautaires de proximité (structures d'accueil, piscine...) maintiendront un haut niveau de services et ainsi, notre qualité de vie.

### Qui nous représente au sein de notre nouvelle intercommunalité ?

À partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, date de la création de notre nouvelle Communauté de Communes, la gouvernance d'Auray Quiberon Terre Atlantique sera assurée par un Conseil Communautaire composé de 56 conseillers (et 56 suppléants) désignés l'été dernier par les conseils municipaux. Ainsi, chaque commune est représentée par un ou plusieurs élus, selon la taille de sa population.

En mars prochain, lors des élections municipales, vous aurez à élire directement vos Conseillers Communautaires qui siègeront pour une période de 6 ans.

### Comment s'est construite Auray Quiberon Terre Atlantique ?

C'est au début de l'année 2011 que le Préfet du Morbihan suggère aux 24 communes de se réunir.

Six mois plus tard, les conseillers municipaux des communes concernées s'emparent du sujet, se concertent et analysent la situation. Les conclusions de l'étude sont très encourageantes et les élus décident de lancer ce grand chantier en décembre 2012.

Depuis, les élus de l'ensemble des communes se mobilisent pour assurer, dans les meilleures conditions possibles, la création d'Auray Quiberon Terre Atlantique au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

# Requalification déchèteries de Crac'h et Belz

## Historique

Déchèteries ouvertes entre 1995 et 1997, elles sont victimes de leur succès et ne correspondent plus à l'heure actuelle aux besoins de la population, aux obligations en termes de sécurité et aux consignes de tri.

## But des travaux

Passage de 7 à 14 quais et amélioration de la gestion des déchets dangereux. Début d'une campagne de requalification de toutes les déchèteries du syndicat qui va durer plusieurs années.

En plus du doublement du nombre de quais, les autres travaux sont :

- Sécurisation des biens et des personnes.
- Sortie et entrée distinctes avec barrière levante et boucle de détection (limitation du nombre de véhicules sur la déchèterie pour améliorer la circulation).
- Circulation en sens unique, vitesse limitée.

- Signalétique améliorée.
- Installation de haies anti-intrusion, de grillages rigides et d'un système de vidéo-protection pour lutter contre le vandalisme
- Création d'une zone de réemploi et d'une zone de stockage des déchets spéciaux (peintures, solvants, etc...).
- Construction d'un local gardien aux normes.
- Places de stationnement autour des points d'apport volontaire (PAV).

## Déchets admis

Tout venant (incinérable et non incinérable), Déchets verts, Bois (traité et non traité), Cartons, Ferraille, Gravats, Plâtre, pneus, Plastiques durs, Plastiques souples, Déchets Diffus Spécifiques (DDS), Huiles alimentaires, Huiles minérales, Piles, Batteries, DEEE, DASRI, Polystyrène, Cartouches imprimantes, JRM, Emballes légers, textile, Verre, Capsules de café Nespresso™.

## Coûts des travaux

1,7 M€ HT pour les 2 déchèteries. Le financement est réparti entre le syndicat (76%), le conseil général du Morbihan (6%) et l'ADEME (18%).

## Début des travaux

- **BELZ : 4 novembre (fermeture le samedi 2 novembre à 18h)** Durée prévisionnelle des travaux : 7 mois
- **CRACH : 21 octobre (fermeture le samedi 19 octobre à 17h30)** Durée prévisionnelle des travaux : 7 mois

## Mesures transitoires

- **Augmentation des horaires d'ouverture :** les déchèteries de Saint-Anne d'Auray et de Carnac seront ouvertes 6 jours sur 7 le temps des travaux.
- **Ouverture en continu certains jours.** (Cf. tableau).
- **1 gardien supplémentaire.**
- **Pas de changement pour Quiberon et Pluvigner.**

## Les questions que l'on se pose le plus souvent

### • Peut-on recycler tous les plastiques ?

**Non**, seuls les bouteilles et flacons plastiques sont recyclables.

### • Les emballages gras peuvent-ils être déposés dans le sac jaune ?

**Oui**, les emballages ayant contenu des produits gras peuvent être recyclés. Les bouteilles d'huiles alimentaires, et les boîtes de sardines à l'huile, sont donc à placer dans le sac jaune.

### • Faut-il laver les emballages avant de les déposer dans le sac ou le bac jaune ?

**Non**, il faut économiser la ressource en eau. Il suffit juste de bien vider les emballages : on ne laisse pas trois ratonnis dans la boîte !

### • Pour gagner de la place dans le sac, peut-on emboîter les emballages ?

**Non**, Il ne faut pas les emboîter. Si vous imbriquez une bouteille d'eau dans une boîte de conserve, la compaction exercée par le camion de collecte lors du ramassage, va rendre impossible leur séparation au centre de tri. Résultat, elles passeront dans le refus. Mais n'hésitez pas à les compacter individuellement. Cela, vous permettra de mettre plus d'emballages dans votre sac.

### • Comment compacter les bouteilles ?

**Préférez le compactage du haut vers le bas**, au compactage de côté à côté.

### • Dois-je dévisser les bouchons des bouteilles plastiques avant de les mettre dans le sac jaune ?

**Non**, ne mettez pas les bouchons dans le sac jaune sans la bouteille. Si vous mettez un bouchon seul dans le sac, il sera considéré, au centre de tri, comme un élément trop petit pour être recyclé. Les éléments de moins de 5 cm de diamètre passent à travers un crible et tombent au refus. Pour que vos bouchons soient recyclés : vissez les à la bouteille ou donnez les à une association.

Au final, renseignez vous bien sur les consignes de tri, même si vous pensez déjà savoir bien trier. Plusieurs documents sont à votre disposition en mairie, au siège du Syndicat Auray Belz Quiberon Pluvigner, ainsi que sur le site internet :

[www.sy-auray.fr](http://www.sy-auray.fr)

**Vous pouvez également contacter directement le syndicat au 02 97 52 39 39.**

Et dans le doute, préférez la poubelle d'ordures ménagères au sac jaune.





**DECHETERIE DE CARNAC**

ZA DE MONTAUBAN  
56340 CARNAC  
Tél. : 02 97 52 91 48

PÉRIODE	HORAIRES	JOURS DE FERMETURE
Pendant la durée des travaux	Lundi, mercredi et samedi : 8h30 à 18h00	Dimanche (sauf juillet & août : ouverte de 9h à 12h)
Pendant la durée des travaux	Mardi, jeudi et vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h30	Dimanche (sauf juillet & août : ouverte de 9h à 12h)

**DECHETERIE DE STE-ANNE D'AURAY**

LESCREZAN  
56400 STE-ANNE D'AURAY  
Tél. : 02 97 57 61 98

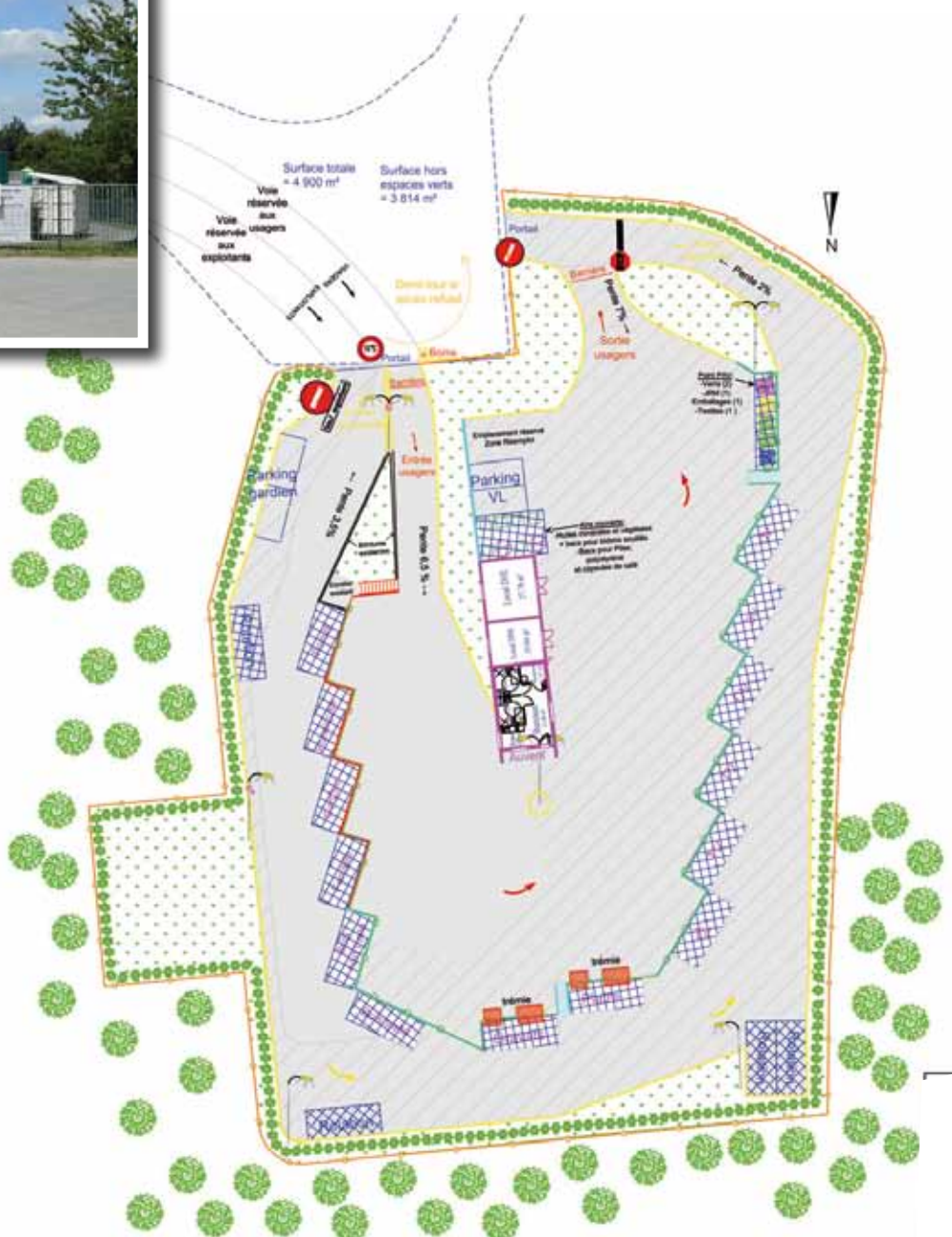
PÉRIODE	HORAIRES	JOURS DE FERMETURE
Pendant la durée des travaux	8h30 à 18h00	Dimanche

**DECHETERIE DE QUIBERON**

LE MANIO  
56170 QUIBERON  
Tél. : 02 97 30 50 70

PÉRIODE	HORAIRES	JOURS DE FERMETURE
Du 01/10 au 30/04	8h-12h et 15h-18h	Dimanche
Du 01/05 au 30/09	8h-12h et 14h-18h	Dimanche (sauf juillet & août : ouverte de 9h à 12h)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS :** Syndicat Mixte de la région Auray Belz Quiberon  
Tél. : 02 97 52 39 39  
Anne.lebolay@sy-auray.fr



## Qualité des eaux

### Etat d'avancement des programmes de reconquête de la qualité des eaux côtières à Saint Philibert.

L'agence régionale de santé nous a transmis le 25/11/2013 le classement sanitaire de nos eaux de baignades, établi, conformément à la directive européenne de 2006 sur les résultats enregistrés de 2010 à 2013 inclus. Avec une qualité excellente, l'eau de baignade des deux sites (Kernevest et Men Er Beleg) satisfait aux exigences de qualité définies par la réglementation en vigueur.

### Ce bon classement est à rapprocher des efforts consentis :

- Surveillance sanitaire renforcée (plans de gestion active en 2011, 2012 et 2013). Validée par une certification officielle du bureau véritas « démarche qualité eau de baignade ».
- Travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées (Men Er Beleg en 2012)
- Sécurisation de postes de relevage (Les écoles et Men Er Beleg en 2012 et 2013)

Pour la reconquête de la qualité sanitaire des eaux conchylicoles qui intéresse au plus haut point les ostréiculteurs, les pêcheurs professionnels ou plaisanciers et bien sûr les consommateurs de produits de la mer, un vaste chantier est en cours.

Le programme de bassin versant initié en 2012 à la demande des élus des dix communes riveraines des rivières de Crac'h, de St Philibert et de l'anse du Brénéguay est arrivé au terme de son premier volet.

Le diagnostic réalisé par le Syndicat mixte du Loch et du Sal (SMLS), a permis de cibler des zones d'actions prioritaires. Pour notre commune le secteur de Port Deun est un point noir prioritaire.

Durant l'été 2013 des contrôles de conformité des branchements eaux usées et eaux pluviales y ont été effectués et plusieurs dysfonctionnements mis en évidence. Des travaux de réhabilitation des réseaux sont programmés dans ce secteur en préalable à la rénovation du revêtement de la RD 28.

Nous avons bon espoir que toutes les actions en cours ou programmées (voir

détail) produiront des résultats bénéfiques comparables à ceux observés pour nos eaux de baignades.

- 2012 réseaux EU centre bourg et Men Er Beleg coût 350000 € SMABQP
- 2012/2013 sécurisations des postes de relevage des écoles et de Men Er Beleg : 390000 € SMABQP
- 2013 contrôles de branchements du secteur de Port Deun : 5000 € commune/SMABQP
- 2013/2014 réseaux EU sous RD28 à Port Deun : 66000 € SMABQP
- Extension du réseau EU et raccordements, route de Quehan et Kernivilit : 750000 € SMABQP
- Poursuite des prélèvements et des analyses par le SMLS prévision part communale : 1000 €.

Alain Lavacherie

## Traitement des épaves sur la commune de Saint-Philibert

### Un recensement des épaves abandonnées a été effectué par les services de la commune et de la DDTM.

La gestion des bateaux en fin de vie peut être génératrice de situations dommageables pour l'environnement, la sécurité ou l'exploitation du littoral. Elle concerne majoritairement des navires de petite taille mal entretenus, abandonnés et non assurés.

La table ronde initiée et organisée par la DDTM et la Mairie de Saint Philibert au printemps dernier a apprécié les procédures applicables par l'État, en détaillant les difficultés rencontrées dans l'application du dispositif réglementaire pour le traitement des épaves. Cette rencontre a révélé l'intérêt de chacun pour ce sujet, qui préoccupait la collectivité. 15 épaves abandonnées seront traitées cette année sur l'espace maritime de la commune.

Il est bien de rappeler qu'en cas de défaillance du propriétaire d'une épave, ou d'une urgence, l'État procède lui-même à son enlèvement, l'État étant propriétaire du domaine public maritime.

Par contre le propriétaire d'une épave déclarée a l'obligation de procéder lui-même au relèvement. Mais dans plusieurs circonstances l'administration peut être amenée à faire elle-même cette opération. Elle le fait aux frais et risques du propriétaire, qui ne peut d'ailleurs plus faire l'abandon de son épave.

### Cas dans lesquels l'administration procède elle-même à l'enlèvement d'office d'une épave :

- Si le propriétaire est inconnu.
- S'il ne peut être avisé en temps utile (art 7 du décret du 26 décembre 1961).

- Si la mise en demeure est restée sans effet l'administration peut également intervenir à la demande du propriétaire, à ses frais et risques (article 8 du décret du 26 décembre 1961).

François le Cotillec





VIE Scolaire

# Réforme des rythmes scolaires

**La réforme des rythmes scolaires vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de classe et à programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Un décret, publié le 26 janvier 2013, précise le cadre réglementaire national de la nouvelle organisation du temps scolaire, à l'intérieur duquel des adaptations locales seront possibles.**

La volonté politique en matière d'Enfance/Jeunesse est clairement affichée par les élus de la CC3R, depuis janvier 2006. Les communes ont donc travaillé ensemble sur la réforme des rythmes scolaires et la CC3R assure la coordination.

La rédaction du PEDT (Projet Educatif De Territoire) permet aux différents acteurs (parents, professeurs des écoles, animateurs, élus) de se mettre en accord sur la manière dont un enfant met à profit son temps en dehors des heures de classe. Un comité de pilotage (CP) a donc été mis en place.

Cette concertation entre les acteurs du territoire permettra également la rédaction d'une Politique Educative Locale (PEL).

Toutes celles et ceux qui ont en charge, à un titre ou à un autre, la formation des enfants et des adoles-

cents, ont vocation à participer à la définition du PEDT qui, en respectant la diversité des rythmes de vie et d'apprentissage et des centres d'intérêt, favorise leur accès à la diversité des connaissances, des lieux de savoir et des pratiques.

La mise en fonction du PEDT se concrétisera par l'application des TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Après concertation et en cohérence avec le projet de chaque école, les activités (jardinage, théâtre, yoga, peinture, musique, activités sportives...) seront déterminées.

Si ces temps communaux sont déclarés en ALSH (agrément DDSC), la réforme des rythmes scolaires sera assurée par la CC3R. Elle mettra donc en cohérence sa politique enfance jeunesse actuelle avec les différents rythmes éducatifs existant sur le territoire par le biais du PEDT.

Une communication est donc faite auprès des écoles à destination des familles et auprès du tissu associatif de chaque commune.

**L'objectif est que ces forces vives du territoire se mobilisent sur les temps d'animation. Ainsi chacun pourra devenir « animateur » dans cette réforme.**

- 24 heures d'enseignements
- 5h30 de T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires)
- A.P.C. (Activités Pédagogiques Complémentaires)
- Idéal pour les enfants, rythme régulier
- Les activités péri-éducative ne sont pas zapping

EMPLOI DU TEMPS 2014				
	8H30-12H	12H-12H30	13H30-15H	15H30-16H30
<b>Lundi</b>	Temps d'enseignement	Temps de repas	Temps d'enseignement	TAP & APC
<b>Mardi</b>	Temps d'enseignement	Temps de repas	Temps d'enseignement	TAP
<b>Mercredi</b>	Temps d'enseignement	Temps de repas Mairie	Temps en famille ou ALSH	
<b>Jeudi</b>	Temps d'enseignement	Temps de repas	Temps d'enseignement	TAP
<b>Vendredi</b>	Temps d'enseignement	Temps de repas	Temps d'enseignement	TAP

## RETRO-PLANNING

<b>JUIN 2013</b> 20 : Réunion Pr-ésentation de la ré- forme des rythmes scolaires. Mise en place du comité de pilotage	<b>OCTOBRE 2013</b> 03 : Réunion CP Réflexion autour des axes de l'avant- projet PEDT. 18 : Retour des documents pour la photographie du territoire.	<b>NOVEMBRE 2013</b> 26 : Réunion CP 1. Présentation de la photographie du territoire. 2. Exemple de fonctionnement envisageable. 3. Présentation du rétro-planning. 4. Réflexion sur les difficultés envisa- geables	<b>JANVIER 2014</b> Rencontre des 4 écoles pour la mise en cohérence des TAP avec les projets d'écoles 28 : Réunion CP le point sur les rencontres écoles. Discussion autour des grandes lignes du PEDT. Préparer les réunions pu- bliques 31 : Envoi de l'avant- projet PEDT	<b>AVRIL 2014</b> Réunion publique sur chaque com- mune. Echange sur cette mise en place. Voir les forces vives du territoire	<b>MAI 2014</b>          Rédaction du PEDT Recrutement du personnel et formation	<b>JUIN 2014</b> 17 : Réunion CP Validation du PEDT <b>Fin juin</b> : Réunions publiques informa- tions sur la rentrée scolaire 2014
---	--	---	--	--	---	--

## L'école Pierre Jakez Helias

### La vie de l'école...

**Cette année, l'école compte 88 élèves répartis au sein des quatre classes. Bénédicte Rousseau rejoint l'équipe enseignante en remplacement de madame Mercier le lundi.**

Dans le cadre d'un travail sur le thème des métiers, des visites telles que celle du marché, d'une tisserie et de commerces de proximité, seront organisées pour la classe de Petite et Moyenne Sections.

Actuellement, les élèves de Grande Section et de CP pratiquent la natation à la piscine d'Auray puis les élèves de CE et CM prendront le relais au printemps avec leur cycle de voile à l'école Océane de Kernevest.

L'hiver sera marqué par la classe de découverte des élèves de CM. Cette année, les grands auront la chance de partir skier et de découvrir les paysages montagneux d'Isère.

Les rencontres entre l'école et la maison de retraite se poursuivront pour la quatrième année avec le thème du jeu comme fil conducteur : jeux d'intérieur, d'extérieur, traditionnels ou actuels,... autant d'occasions de se rencontrer, d'échanger et de partager...

Les élèves de CM2 ont pris un premier contact avec leur futur établissement en participant au cross organisé par le collège des Korrigans le 18 octobre dernier.

### L'équipe enseignante

*Une partie des élèves de CM en récupération après la course...*





VIE Culturelle

## Spectacle - Le Goufignol et le magicien

**Comme chaque année, la municipalité a offert aux enfants un spectacle suivi d'un goûter.**

Cette année un magicien était annoncé : une salle était pleine, 200 personnes (160 enfants), avec 50 enfants des centres aérés de Crac'h, Locmariaquer, Saint-Philibert .

Quelques « apprentis » magiciens montés sur scène ont participé et reçu un diplôme des mains de Goufignol. Tous ont beaucoup apprécié ce spectacle interactif. Parents et grands-parents étaient conquis.

Victimes de notre succès nous avons dû refuser l'entrée aux retardataires, par manque de place. L'après-midi s'est terminée par le traditionnel goûter.



17

## Spectacle - Théâtre « Un air de famille » - Le 21/11/13



**En cette année 2013, l'automne était sous le signe du théâtre.**

La municipalité a invité une troupe amateur lorientaise « Les Ecumeurs» qui nous ont enchanté par leur interprétation de la pièce « Un air de famille » crée par Agnès Jaoui et Jean Pierre Bacri. Les 6 acteurs de la troupe s'amusaient vraiment à camper des personnages qui nous ressemblent.

Dans la salle, les 80 spectateurs ont été conquis et la soirée s'est prolongée avec un pot de l'amitié offert par la troupe, afin de continuer l'histoire par de sympathiques discussions.

**Michèle Escats**

# Médiathèque

Pendant la saison estivale les horaires d'ouverture au public ont été élargis : une médiathèque ouverte 6 jours sur 7 matin et après-midi pour permettre aux lecteurs de venir faire leur choix au moment qui leur convenait le mieux.

Une exposition mise en place et préparée par les enfants de l'école maternelle a occupé l'espace en juillet et août : des photo-montages très originales, une incitation aux voyages et à la communication comme des «bouteilles à la mer»



Le conseil municipal du 28 juin 2013 a validé de nouveaux tarifs ; ils seront mis en application en janvier 2014, accompagnés d'une nouvelle carte d'adhérent.

**Michèle Escats**

## REGLEMENT DE LA MEDIATHEQUE SAINT-PHILIBERT

### 1/ Coût et validité de l'abonnement

POUR LES RÉSIDENTS :

1 an à compter du jour de l'inscription

- 10 € par adulte
- 10 € par famille (avec enfants)

POUR LES VACANCIERS : 2 MOIS

- 10 € par adulte
- 10 € par famille (avec enfants)
- Chèque de caution 30 €

### 2/ La carte est la propriété de la Mairie et doit être restituée en cas de non renouvellement.

En cas de perte, la somme de 2 € sera réclamée.

### 3/ Ouvrages et sable ne font pas bon ménage.

Les documents (livres, CD, CD ROM, DVD...) doivent être restitués dans leur état initial.

### 4/ Délais de prêt : 3 semaines maximum

- Nombre d'ouvrages : 4 maximums (DVD, CD Rom, CD Audio, Livres).

### 5/ Tout ouvrage perdu ou détérioré sera remboursé sur la base de son prix d'achat.

### 6/ Accès Internet limité aux seules recherches documentaires.

- L'utilisation d'internet est conditionnée à un abonnement adulte.
- L'accès internet par les mineurs est sous l'entière responsabilité des parents.
- Durée d'utilisation du poste médiathèque limitée suivant l'affluence.
- Impression de documents interdite.

## Historique

# Rétrospective - Construction de la seconde école

**Bien que réaménagé, le bâtiment, petit à petit, ne répondra pas aux critères de la loi de 1878 qui imposait aux communes d'acquérir et d'installer des maisons d'école. Le modèle national qui était proposé unissait symboliquement les deux piliers de la IIIème République naissante : l'école et la mairie.**

La construction de la maison d'école devait obéir à un certain nombre de normes précises :

- Façades rectilignes, sévères, visant à exprimer la rationalité.
- Normes d'hygiène strictes - création de lieux d'aisance - dispositif d'aération.
- Hauteurs des plafonds, dispositions des fenêtres...

- Entourage du bâtiment par une cour fermée, l'école devant être conçue comme un monde clos. Les fenêtres devaient être élevées de telle façon que les enfants ne devaient pas voir le monde extérieur et rester invisibles à celui-ci.

La décision de construire la mairie et une maison d'école fut prise par les élus le 10 mars 1901. En conséquence, il s'avérait indispensable de trouver un emplacement propre à la construction de ces bâtiments. Le choix se porta sur un terrain en bordure du chemin vicinal n°1 (rue Georges Camehen actuelle) à l'entrée du bourg et appartenant à Monsieur Mahé, propriétaire à Locmariaquer. Un arrêté préfectoral autorisa l'achat d'une superficie de 15 ares. Sur ce terrain il y avait une carrière désaffectée qui fut bien utile à nos aïeux car elle





leur permettait de se soulager lorsqu'ils étaient pris de besoins pressants à la sortie des offices ou à la suite de nombreuses libations. Cette destination fort insolite faisait que l'endroit était dénommé « toul kauh ». Les bretonnants traduiront...

Les plans, ainsi que les devis et le cahier des charges relatifs à la construction de la mairie avec logement d'instituteurs et à celle de la mairie furent présentés au conseil municipal le 8 juin 1902. Le groupe scolaire était composé de deux classes pour les garçons et de deux classes pour les filles, orientées vers le sud, comprenant préaux et cours. Les travaux en projet devaient s'élever à la somme de 20.000 francs, achat du terrain compris.

La décision de commencer les travaux fut prise au cours de la réunion du 27 juillet 1902, dans l'ancienne école. Il y avait urgence, les enfants n'étudiaient

pas dans de bonnes conditions par manque d'air sur un sol en terre battue dégageant de la poussière dans des locaux exigus. L'institutrice se trouvait très souvent dans l'obligation de placer trois élèves dans la cheminée et deux à son bureau. En outre l'école n'avait pas de cour et les récréations se passaient sur la route caillouteuse porteuse de risques d'accidents.

Le 11 janvier 1903, certaines modifications furent apportées au cahier des charges du groupe scolaire. Il en fut de même pour le devis auquel fut ajouté le creusement d'un puits. Le devis définitif fut porté à 29.000 francs.

Pour financer l'opération, une demande de subvention fut adressée à l'Etat et un emprunt fut contracté auprès du Crédit Foncier les 11 et 13 janvier 1903. La construction dura deux ans et la réception des travaux eut lieu le 24 juillet 1905.

Trois générations d'enfant useront leur fonds de culottes sur les bancs de cette école qui, connaîtra la gémina-

tion des classes, autrement dit la présence dans chaque classe des garçons et des filles.

Ceci eut lieu consécutivement à l'initiative de deux directeurs, Pierre et Marguerite Le Héritte, qui obtinrent l'accord de l'inspection académique.

Ils enseignèrent de 1939 à 1947 dans cette école qui, à son tour, ne répondra plus aux exigences des nouvelles normes. Au début des années 1970 se profilait la construction d'une nouvelle école.

(à suivre...)

**Yannick Laurent**



Collection personnelle Yannick Laurent

Ecole des garçons en 1925



## Service de maintien et de soins à domicile des personnes âgées, d'Auray

**Les personnes âgées qui le souhaitent doivent pouvoir demeurer chez elles le plus longtemps possible, surtout lorsque survient une maladie ou une difficulté ou un handicap.**

L'objectif du service de maintien et de soins à domicile est d'offrir aux personnes âgées dont l'état de santé est altéré, la possibilité de demeurer dans leur cadre de vie habituel (domicile, foyer-logement) lorsque les conditions médicales et sociales le permettent :

- en prévenant,
- en retardant,
- en évitant l'hospitalisation ou l'admission en maison de retraite,
- en facilitant le retour à domicile après hospitalisation.

Les personnes de 60ans et plus dont l'état de santé est temporairement altéré ou qui présentent un état de dépendance peuvent bénéficier de ce service.

Les prestations sont principalement des soins infirmiers et d'hygiène dans le même temps d'une aide spécifique pour accomplir les actes essentiels de la vie.

**Les personnes qui sont attachées au service sont :**

- **Une infirmière coordinatrice** qui assure la coordination des soins, avec les différents intervenants, l'organisation générale et l'administration du service en lien avec le Conseil d'administration.
- **Une infirmière coordinatrice adjointe**, qui assure la coordination des soins au sein du service et leur qualité.
- **Des aides soignantes** : elles assurent les soins d'hygiène générale et aident la personne dans certains actes de la vie courante,
- **Une secrétaire**, qui assure l'accueil téléphonique.

Le service fonctionne en relation avec le médecin traitant et les infirmières libérales lorsque l'état de santé nécessite des soins infirmiers techniques. La personne garde le libre choix de son infirmier(ère). Le service fonctionne avec le Centre Communal d'Action sociale et les Services d'Aide à Domicile, AMPER pour Saint-Philibert.

La prise en charge des soins à domicile est assurée à 100% par le régime d'assurance maladie dont dépend la personne. Elle couvre les frais des actes infirmiers et l'intervention des aides-soignantes.

**SIÈGE DU SERVICE À AURAY :**

**45 avenue WILSON  
(à côté de la maison médicale)**

**Tél. : 02 97 29 56 ou 02 97 50 74 72**

**Permanence téléphonique, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h30**

François Le Cotillec

## Noces d'or de Alain et Françoise



**Les adhérents du club Amitié Souvenir de Saint-Philibert s'étaient donné rendez-vous, comme tous les 1er mardi du mois, à la salle Le Mousker.**

Mais ce mardi 5 novembre était un jour bien particulier car on fêtait les noces d'or d'Alain et Françoise Camenen. Pratiquement tous les adhérents du club étaient présents. Yannick Laurent a félicité le couple par un mot résumant leur vie.

François Le Cotillec représentant le Maire leur a remis le diplôme de 50 ans de mariage honorant le serment qu'Alain et Françoise avaient fait le 27 août 1963.

Le Père Jean-Pierre Penhouët, nouveau prêtre de Crac'h et Saint-Philibert leur a donné une bénédiction.

Tous les invités se sont ensuite retrouvés autour d'une table joliment

décorée par les adhérents Cette belle journée s'est déroulée dans une chaleureuse ambiance et s'est achevée par des chants et la promesse d'un rendez-vous dans 10 ans !

François Le Cotillec





## Conseil général

### Le covoiturage : pourquoi pas ?

Ce service, gratuit, permet de trouver des partenaires et de se réunir à plusieurs pour se déplacer à moindre frais : aller travailler, partir en week-end ou en vacances...

#### QUELQUES CHIFFRES

50 km par jour, c'est au minimum 1000 € de carburant par an (voiture diesel, 7 l/100 km, 220 j/an).

Une voiture moyenne dégage 153 g de CO<sub>2</sub> par kilomètre, soit 7,65 kg pour 50 km, et environ 3 tonnes par an.

Inscrivez-vous sur [morbihan.fr](http://morbihan.fr)

### SUBVENTION JEUNESSE

Avec « Campus », « Planète » et « Job trotteur », le département aide les jeunes à réaliser leur projet à l'étranger (expériences professionnelles, stages, études, projets bénévoles).



## Office de Tourisme - Rando vélo

### Bilan de la saison estivale 2013

Globalement, la saison estivale 2013 reste relativement équivalente à celle de 2012, voire légèrement meilleure.

La fréquentation touristique a été forte au mois d'août mais cet afflux n'a pas permis de rattraper les pertes accumulées en début de saison. Le Morbihan et la Bretagne souffrent encore des trois dernières saisons marquées par une météo capricieuse. Les vacances de Toussaint étalées depuis 2012 sur deux semaines n'ont pas permis de rattraper l'avant-saison assez catastrophique hormis la semaine de l'Ascension avec les festivités de la Semaine du Golfe.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2013, près de 30 430 personnes ont franchi les portes de l'office de tourisme à Locmariaquer et du Point Information Tourisme à la Trinitaine contre 27 510 personnes en 2012.

Le Point Info Tourisme a trouvé son rythme de croisière où nous avons accueilli près de 6 000 personnes du 1<sup>er</sup> juillet au 31 aout.

Notre nouveau site internet : [www.morbihan-way.fr](http://www.morbihan-way.fr)

Avec discrétion, le Comité des Fêtes de St-Philibert, aux activités déjà multiples inscrites au calendrier local, développe avec efficacité ses relations avec l'OT des Trois Rivières, présidé par Patrick GOVEN à l'occasion des actions dans le cadre de « Un Automne Autrement ».

La dernière en date du dimanche 27 octobre 2013 fut la randonnée VTT/VTC de 23kms dont le circuit empruntait les pistes cyclables réalisées par la CC3R sur les trois communes. La Présidente, elle-même : Annie Chantrel et des commissaires locaux bénévoles assuraient la sécurité sur la commune au passage des VTTistes emmenés par Abel Garnier.

La randonnée était ponctuée d'arrêts pour commenter et faire connaître le patrimoine de notre région : dolmens, chapelles, paysages...

Un pot d'amitié à la médiathèque de Locmariaquer concluait l'après-midi pluvieux et venté en espérant renouveler l'action l'année prochaine.





# Pôle animation enfance jeunesse de la CC3R

## Animations enfance / jeunesse à venir

**VACANCES DE NOËL** : Il y aura des animations proposées pour les enfants et les jeunes :

### ALSH DE CRAC'H :

Du 26 au 27/12 et du 30 au 31/12 avec une fermeture exceptionnelle le 31 à 17h et le 02 et 03/01.

### JEUN'MACTIVE (13-17 ANS)

#### ESPACE JEUNESSE DE ST PHILIBERT :

Les 23 & 24 décembre avec une fermeture à 17h le 24 et le 26, 27 décembre. La plaquette d'activités sera éditée la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre (49).



## > Séjours été 2013

### ALSH (3-12 ANS)

#### (Accueil Loisir Sans Hébergement)

Cette année les 2 accueils de loisirs (Crac'h - Locmariaquer) ont décidé de mutualiser leurs moyens et ainsi vous proposer 3 séjours.

Ils ont tous connu un vif succès, car ils étaient complets.

- **1<sup>er</sup> séjour sur le thème : « A cheval »** s'est déroulé du 09 au 12 juillet, il était réservé aux 6 à 10 ans. Durant ce séjour, les enfants ont pu découvrir la vie en camping ainsi que l'équitation.
- **2<sup>ème</sup> séjour sur le thème : « Sport et détente »** s'est déroulé du 16 au 19 juillet, également réservé aux 6-10 ans. Les enfants ont pu pratiquer les balades à vélo ou à pied, le surf, mais aussi d'autres jeux.
- **3<sup>ème</sup> séjour sur le thème : « Tous en calèche »** a eu lieu du 23 au 25 juillet, réservé aux 4-6 ans. Au cours de ce camp, les petits loulous sont rentrés dans un monde imaginaire, mais ont fait également des balades en calèche.

Les 3 camps se sont déroulés sous tentes dans le camping de Loperhet à Plouharnel dans un cadre très agréable.

### PASS'JEUNES LOISIRS (9-13 ANS)

Au programme 2 séjours de 32 places, en juillet et en août. Les 2 camps ont affiché complet.

- Le 1<sup>er</sup> séjour a été organisé en Vendée du 23 au 26 juillet avec au programme : Parc d'attraction (Puy du Fou - Futuroscope - parc aquatique).
- Le 2<sup>ème</sup> séjour s'est déroulé en Anjou du 05 au 09 août avec au programme : Kayak, escalade, accro-branche, sarbacane, paintball...)



### JEUN'MACTIVE (13-17 ANS)

Le séjour a été organisé par la junior association Jeun'Mactive, composée de 4 membres.

Après une période de préparation de 6 mois avec des actions d'autofinancement, ils ont proposé un séjour alliant les activités de la mer et de la montagne.

Ce camp s'est déroulé du 30 juillet au 02 août à Biarritz. Il y avait 16 places. Au programme : Canyoning, Via Navarra, surf et flyfish.



## > Les chantiers Loisirs Jeunes

**Au cours de l'été, il y a eu 2 chantiers loisirs jeune organisés.**

- **Le 1<sup>er</sup> chantier** a eu lieu sur la commune de St Philibert du 15 au 19 juillet. 3 jeunes se sont inscrits, 2 garçons et une fille, 2 St Philibertains et un Crac'hois. Ils ont effectué des travaux de binage dans les rues de la commune. 2 jeunes ont choisi les 60 € sur le séjour jeunesse et un les 40 € de bon d'achat.
- **Le 2<sup>ème</sup> chantier** a eu lieu sur la commune de Locmariaquer du 05 au 09 août. Il a affiché complet avec 6 jeunes, 5 garçons et une fille, 2 Crac'hois, 3 St Philibertains et 1 Locmariaque-rois. Ils ont réalisé des travaux d'arrachage de Baccharis dans le marais de Brennegui. Sur les 6 jeunes présents, 5 ont choisi les 40 € en bon d'achat et un les 60 € sur les activités jeunesse.

Durant les vacances d'automne, il y a eu un nouveau chantier loisirs jeunes, cette fois sur la commune de Crac'h du 21 au 25 octobre. Il y a eu 3 garçons à s'inscrire 2 Crac'hois et un St Philibertain. Toute la semaine ils ont fait des travaux de binage dans les rues. Les 3 jeunes ont choisi les 40 € en bon d'achat.

**Le prochain chantier loisirs jeunes aura lieu pendant les vacances d'hiver sur la commune de St Philibert.**

## > Dynamique Intercommunale

### LE PASS'VOILE LOISIRS ET SPORTIF

Le Pass'voile 2013 vient tout juste de fermer ses portes. Cette opération a commencé aux vacances de printemps et c'est terminé aux vacances d'automne.

Cette année il y a eu 91 enfants à en bénéficier sur les différentes périodes :

- Vacances de printemps
- Les mercredis du printemps
- Vacances été
- Les mercredis d'automne
- Vacances d'automne.

### FESTIVAL DU JEU

La 7<sup>ème</sup> édition s'est déroulée le samedi 28 septembre 2013 au stade de St Philibert.

Pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis sa création, la météo n'a franchement pas été de notre côté, avec de la pluie. A notre grand étonnement, cela n'a pas réellement freiné les personnes à venir, car nous avons totalisé 800 en-

trées. Lorsque la pluie a fait son apparition vers 15h, nous aurions cru que les personnes présentes s'en aillent, mais au contraire les gens sont rentrés sous les chapiteaux et ont peut-être découvert des jeux auxquels ils n'auraient jamais joué par beau temps.

**Les nouveautés comme :** le Papercraft, les dioramas de Légo et l'histoire du jeu vidéo ont été très appréciées.

Nous pouvons affirmer aujourd'hui que le festival du jeu est une manifestation reconnue et attendue par les familles comme un lieu ludique convivial.

Nous vous donnons Rdv le samedi 27 septembre 2014 au parc des loisirs de Crac'h pour la 8<sup>ème</sup> édition.

**Le pôle animation CC3R**



## Saint-Phil en Art

**Voici bientôt un trimestre que nous avons commencé nos activités !**

**De nouveaux élèves nous ont rejoints et d'autres nous ont quittés pour suivre leurs études en dehors de notre secteur.**

Il est toujours possible de s'inscrire à un atelier : piano, guitare classique et rock-irlandais, accordéon diatonique, synthé, saxophone, batterie, harmonica, accordéon chromatique et arts plastiques. Il reste quelques places.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 15 novembre 2013. Nous avons vu le départ de trois membres du bureau.

Vous pourrez voir le nouveau bureau sur le site de l'association : [www.saintphilenart.fr](http://www.saintphilenart.fr)

Notre chorale a enfin un nom « Dièse et Bémol » Aujourd'hui nous comptons 23 choristes, notre but : 25 choristes.

Je vous rappelle le répertoire choisi : jazz, gospel et chants du monde.

Nous nous produisons le 6 décembre 2013 lors du Téléthon de Saint-Philibert à la salle Le Mousker.

Nous sommes à votre écoute, n'hésitez pas à nous joindre pour nous faire part de vos suggestions.

Dans cette attente, nous vous souhaitons à toutes et tous un joyeux Noël, et d'agréables fêtes de fin d'année.

**Le Bureau de Saint-Phil en Art**



## Ludothèque

**Suite aux démissions de ses présidente et secrétaire durant l'été, une Assemblée Générale Extraordinaire a eu lieu le 11 septembre à la Ludothèque Les Petits Philous.**

**Quelques bonnes volontés s'y sont manifesté :** la vice-présidente Bénédicte Rousseau-Bonneau a accepté de faire fonction de présidente jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire (prévue en février 2014) et la fondatrice Guillemette Sauget a proposé d'assister Pauline, Bénédicte et Gwenn pour maintenir les horaires d'ouverture du mercredi de 15h30 à 18h.

Par contre les séances Bébé-Ludo, (accueil des enfants de 3 semaines à 3 ans accompagnés d'une assistante maternelle de la CC3R ou d'un parent) et les permanences du samedi ont été annulées jusqu'à nouvel ordre, ainsi que la participation au Festival du Jeu le 28 septembre.

Face à la faible fréquentation de la ludothèque en septembre et octobre, et au vu du nombre décroissant d'adhérents à jour de leur cotisation, l'équipe des Petits Philous peine à faire des projets d'avenir et lance un appel aux personnes intéressées et disponibles pour permettre aux 400 jeux et jouets rassemblés à la Maison des Associations de sortir de leurs étagères !

**Nous espérons donc vous voir nombreux passer la porte un mercredi ...**

**... avant les Fêtes de fin d'année !**

**Renseignements :**

- **Bénédicte Rousseau-Bonneau, vice-présidente (06 95 92 06 33)**
- **Pauline Bricout, animatrice (06 76 28 97 97)**
- **Gwenn Abgrall-Servettaz, trésorière (06 22 11 72 15)**

**G. Abgrall-Servettaz**



VIE Associative

## ASPTT - De nouveaux objectifs

**Après nos deux tournois d'été où le mois d'août a vu une participation exceptionnelle, la saison sportive a repris ses droits. Cette année nous avons pu engager quatre équipes, la composition des équipes ayant été modifiée, toutes les équipes se composent dorénavant de quatre joueurs.**

Les objectifs affichés pour l'équipe 1 et l'équipe 2 est d'assurer le maintien pour l'une en D1 et l'autre en D3. Ce sera une tâche difficile mais les joueurs sont motivés.

Cette année les jeunes sont pour l'instant moins nombreux mais leur progression s'affirme de jour en jour. Nous engageons cette année une équipe minime qui devrait être performante.

**Bonne chance à eux.**



25

## Saint-Phil Animation

### A Saint-Phil Animation on peut toujours débiter la danse country

**La saison 2013-14 est déjà bien entamée à Saint-Phil animation .Tous les cours fonctionnent avec des adhérents toujours motivés.**

C'est avec satisfaction que nous retrouvons de nouveaux participants autour de Josiane Aubert pour la gym tonic la gym douce et le stretching, de Delphine Jacquot pour les multi danses et la danse orientale et de Suzanne Rivier pour le modern jazz. Les cours d'aqua gym de la piscine de Carnac ont toujours autant de succès.

L'association a eu cette année le plaisir d'accueillir Marina Josse notre nouvelle prof de danse country. Une petite déception cependant : pour satisfaire de nombreuses demandes nous avons ouvert un cours supplémentaire de country débutants et malheureusement il n'y a eu que peu d'inscription : ce cours se déroule le mardi à partir de 19h45 et les inscriptions y sont encore acceptées.

#### Renseignements :

- Gérard et Monique Riocros - 02 97 30 07 72
- Anne Le Rouzic - 02 97 55 18 05



## Comité des Fêtes

### La fête bretonne a été cette année exceptionnelle

Sous un soleil radieux les spectateurs ont pu admirer un spectacle de qualité avec les danseurs de Guéhenno et de Lanester, le bagad de Ploërmel, les chants de marin du groupe Lak a Barh et en soirée le groupe musical Estran.

La fin de l'année a permis d'offrir aux habitants de Saint-Philibert et des environs une superbe soirée cabaret avec un spectacle de magie, un groupe musical Yann et Yffig et la participation pour quelques sketches et danses de Libér'théâtre.

Nous recherchons toujours des animations susceptibles de vous divertir pour l'année prochaine, en comptant toujours sur les bénévoles de la commune sans lesquels nous n'existerions pas.

#### Les membres du comité des fêtes

#### Contact :

**Annie Chantrel, présidente : 02 97 55 19 15**



## Amicale des Parents

### Une rentrée bien chargée !

La rentrée de l'amicale a été marquée par l'élection de nouveaux membres du bureau : **Anne-Laure Jégo en tant que présidente et Floriane Lefaure en tant que trésorière adjointe.**

L'idée était de permettre à de nouveaux parents d'élèves de s'investir dans la vie de l'association. De chaleureux remerciements ont été formulés envers Jérôme Bardou et Stéphane Le Corguillé pour leur investissement personnel.

La soirée Rougail du 12 octobre a rencontré de nouveau un grand succès puisque les recettes ont été plus importantes que ces 2 dernières années. Un beau moment de convivialité entre saint-philibertains.

Cette fin d'année est consacrée au marché de Noël et à ses ateliers de bricolage avec les enfants. Les ateliers ont réuni de nombreuses familles les 23 novembre et 7 décembre avec au programme : fabrication de guirlandes, de boules de Noël, de calendriers de l'aveugle... Tout est parti le samedi 14 décembre lors du marché de Noël qui a rassemblé plus de 20 exposants artisans. De 10h à 18h, petits et grands ont pu se retrouver autour d'un verre de vin chaud, après avoir salué le père Noël et écouté la chorale des lutins de l'école... Un temps fort de l'association qui plait toujours autant aux familles et qui permet d'animer la ville le temps d'une journée !



**Parents bénévoles lors de la soirée Rougail du 12 octobre**



VIE Associative

# Korollerion Sant Filiber

## Un bilan très encourageant...

**Quarante-cinq adhérents se sont réunis le 26/09/13 en Assemblée générale ordinaire, salle Le Mousker, en présence de Madame Escats, pour faire le bilan de l'exercice écoulé et valider les propositions du bureau pour la saison à venir.**

La saison 2012-2013 a été marquée par un accroissement important (+ 96 %) du nombre des adhérents présents régulièrement à nos séances du jeudi soir.

Nous étions 40 danseurs présents aux séances de fin de saison contre 25 pour la même période 2012.

110 danses de tous les terroirs de la Bretagne historique ont été pratiquées lors de nos soirées : mais il y en a encore du travail puisque le répertoire est riche de 500 danses environ !

Les « Korollerion Sant Filiber » ont activement participé successivement au Fest-deiz du Téléthon le 25/11/13, à notre Fest-deiz du 17/02/13, à la Fête bretonne du Comité des fêtes le 21/07/13, au Fest-noz de « St Phil en fête » avec l'Association ESSP le 10/08/13.

Au cours de l'été, ils ont été nombreux à danser aux festou-noz du Port de Locmariaquer, du Port d'Étel, du Port de La Trinité s/mer, aux Pardons de St Aubin, et du Plas Kaer., sans oublier une petite animation au Comice agricole du 16/08/13.

La sortie annuelle du 02/06/13 qui clôture traditionnellement la fin des cours, a été un franc succès. Elle était accessible aux amis et conjoints, et payante pour les non-adhérents.

Ces succès d'ambiance et de participation sont encourageants et incitent nos bénévoles, notamment notre moniteur Pierre Bonnac et les membres du Bureau, à poursuivre leurs efforts dans la même voie.

La saison 2013-2014 devrait voir la continuation de cette progression tant au niveau de notre effectif, que de notre implication dans les manifestations locales.

L'Association « Korollerion Sant Filiber » est désireuse de rester active dans la sauvegarde par l'apprentissage et la transmission de nos danses traditionnelles.

Notez dès à présent la date de notre Fest-deiz annuel 2014, salle Le Mousker, le dimanche 16 février avec les groupes « MAUVAISE LANGUE » et « Les GWERZILLONS ».

**Nous vous y attendons.**

**Dans cette heureuse perspective, Bonnes Fêtes de fin d'année à tous !**

**Pierre LEROUX**

27





## VIE Associative

# Yoga - Association Art'Monie

**Le yoga tend à harmoniser le corps et l'esprit afin de trouver souplesse et renforcement musculaire sur le plan physique et apaisement et relaxation sur le plan cérébral.**

Il se pratique à travers des postures rythmées par le souffle et des mouvements respiratoires. Le yoga vous initie à positionner votre corps en conscience et en concentration afin d'installer une bonne vitalité au quotidien. Activité accessible à tous débutants ou confirmés sans performance ni compétition.

Les cours ont lieu à l'espace Méaban le jeudi de 10h30 à 11h45 et en soirée de 18h30 à 19h45 et de 20h à 21h15 durant l'année scolaire. Un cours d'essai gratuit avant inscription.

Intervenante : Bénédicte Gautier, professeure de Yoga diplômée de L'Université occidentale de Yoga

**Contact au 06 88 39 11 14  
ou par mail [gautierbenedicte@neuf.fr](mailto:gautierbenedicte@neuf.fr)**

## Amitié Souvenir

**Notre association continue son petit bonhomme de chemin malgré quelques départs pour maladie ou départ en maison de retraite. Mais de nouveaux adhérents sont arrivés au cours des mois écoulés permettant de stabiliser l'effectif à 70 retraités qui se réunissent chaque mardi après-midi à 14h00, participant dans une bonne ambiance à divers jeux accompagnés d'une pause thé-café-chocolat et gâteaux.**

Fidèle à sa tradition Amitié-Souvenir organise chaque premier mardi du mois un repas à prix coûtant avec loto (10 €) ; lors de ces repas nous fêtons les anniversaires en offrant à chacun et chacune un cadeau.

Cette année, nous avons organisé une sortie à la journée en Côtes d'Armor et avons ainsi visité, en petit train, le pittoresque vieux Dinan le matin, avant de faire, après le déjeuner, une agréable et enrichissante promenade en bateau sur la Rance aux rives verdoyantes.

Chaque sortie de ce type est partiellement financée par l'association et chaque adhérent participe à hauteur de 35 euros. (transport, repas et visites compris).

La section tricot participe chaque année au Téléthon et pour 2013, une quinzaine de tricoteuses se réunissent chaque vendredi après-midi salle Le Mousker. Cette année, 300 « OUI OUI » ont été confectionnés et sont en vente dans les commerces de Saint-Philibert

et à l'agence postale, ainsi que dans les commerces trinitains.

Comme toutes les associations Amitié-Souvenir reçoit l'aide de la municipalité qu'elle remercie chaleureusement.

Afin d'améliorer ses finances, elle met en vente, chaque année, un minimum de 300 pots de confitures diverses notamment lors du forum des associations début septembre et du marché de Noël.

**Toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre seront les bienvenues et peuvent contacter notre présidente au 0297550886**

**Annie Le Barh - La Présidente**





## VIE Associative

## | Téléthon 2013

Les St-Philibertains...  
généreux !

Dès sa création en 1958, l'AFM a placé le soutien à la recherche et la découverte de traitements innovants au cœur de son action: guérir les maladies neuromusculaires.

Une fois de plus, les Saint-Philibertains ont répondu présents à l'appel de l'équipe de bénévoles « TELETHON 2013 » au cours des actions proposées en différents points du village :

- Deux concerts à la chapelle.
- Vente de 1300 roses durant le week-end.
- Vente d'huîtres offertes par des ostréiculteurs.
- Découverte du patrimoine mégalithique du village.
- Tournoi de tennis de table, participation financière du club de foot.
- Démonstration d'éducation canine.

Félicitations à tous ceux qui ont fait un don pour aider les chercheurs et les malades à faire un pas de plus vers la guérison.

Il n'est jamais trop tard pour faire un don (66% de réduction d'impôt pour les dons en chèque).

Annie Chantrel



## | École de voile - Océane



La saison sportive touche à sa fin, l'école de voile entre en phase d'hivernage et prépare l'année 2014, cette fin d'année nous affichons un bilan satisfaisant.

## L'école de voile :

En activité croissante, malgré les conditions climatiques aléatoires au printemps, la saison estivale tant attendue s'est déroulée dans des conditions parfaites. Nos stages ont été complets et le beau temps nous a permis de limiter la casse.

Cet été et tout au long de l'année nous avons proposés des initiations et perfectionnements sur dériveur, catamaran et planche à voile, les jeunes enfants n'ont pas été délaissés avec le jardin des mers qui permet un apprentissage en douceur et une découverte du milieu marin.

Notre association a employé sept moniteurs, trois diplômés d'état et deux personnels d'accueil et une personne à la maintenance. Nous en profitons pour vous faire part du recrutement de Fanny Connanec en contrat de professionnalisation pour le secrétariat et l'aide à la gestion administrative et l'embauche de Lawry Lenaour en contrat d'apprentissage maintenance nautique. Notre équipe se renforce et se prépare au passage à une intercommunalité plus large au sein de laquelle nous espérons développer notre activité éducative et sportive.



Notre structure accueille déjà de nombreux enfants scolarisés sur St-Philibert, Crac'h, Locmariaquer, Auray. Nous avons la volonté et la capacité d'accueillir d'autres classes de cette nouvelle intercommunalité et pourquoi pas développer des mutualisations de moyens avec d'autres structures nautiques afin d'élargir et partager notre expérience en ce domaine comme la réussite du projet voile sur la CC3R.

Je tiens à remercier les élus de St-Philibert pour leur soutien à notre association, les travaux réalisés depuis ces dernières années : réhabilitation du corps de garde, la descente à bateau et dernièrement le terrassement et le drainage des eaux pluviales, contribuent à la valorisation du site de Kernevest que nous entretenons en fond propre depuis 1996.

## L'école de sport :

École de sport en open bic, avec son équipe de jeunes féminines a apprivoisé ce nouveau support et « joue à armes égales » sur les régates départementales, c'est avec plaisir que nous accueillons de nouveaux compétiteurs pour la saison sportive de 2014.

## AGENDA DU PRINTEMPS :

- 13 avril organisation sélective au championnat de France collective solitaire et double.
- 10 mai raid de St-Philibert prévue en catamaran pour découvrir les rivages de St-Philibert et Locmariaquer.
- 11 mai journée porte ouverte et les 4 heures de Kernevest ouvert à tous.

N'hésitez plus à venir nous retrouver pour découvrir les sports nautiques grâce à notre équipe qualifiée qui vous accueille au fort de Kernevest.

Stéphane Menuet

## ÉTAT Civil

## Naissances 2013

RIO Joshua,  
Yann, David, Mickaël  
Né le 11 janvier 2013

PEPERS Jules  
Né le 2 mai 2013

PONROY Solenn,  
Laurie, Ninon  
Née le 29 juillet 2013

MORAINVILLE-BORILLER  
Jeanne, Ghislaine  
Née le 30 novembre 2013

PRADO Quentin,  
Antoine, Noah  
Né le 4 décembre 2013



## Permanences

## ASSISTANTE SOCIALE

• **Valérie Le Toullec**,  
assistante sociale  
de Saint-Philibert reçoit  
sur rendez-vous au :  
**Centre médico-social  
Bâtiment Oceania II  
Rue du Danemark  
56400 Brech**  
Les mardis ou jeudis  
matins.  
**Pour prendre  
rendez-vous,  
la contacter au  
02 97 30 27 50**

## Mariages 2013

NEAU Jean-Baptiste, François  
de SOLMS Clémence, Anne,  
Charlotte, Marie  
Le 2 mai 2013

BÉCHU Renan, Jacques, Denis  
LEBEAULT Alexandrine, Hélène,  
Paule  
Le 18 mai 2013

DENIS du PÉAGE Alexis, Marie,  
Arnaud, Jean  
MAUPOINT de VANDEUL Diane,  
Marie-France, Caroline  
Le 18 mai 2013

TRÉGARO Joachim, Guy  
BONNEC Alexandra, Marie,  
Annick  
Le 22 juin 2013

DUSSERRE-BRESSON Quentin,  
Jean-Marie  
DENTZ Amélie, Jeannette, Andrée  
Le 22 juin 2013

COGLAN Killian, Eanna  
MOUTERDE Clémence, Marie,  
Marine, Antoinette  
Le 28 juin 2013

LIM Franck, Vorac, Hong, Tchoung  
LESTRÉHAN Laure, Hélène, Paul  
Le 20 juillet 2013

PILLET Jean-Yves  
ROUSSEAU Béatrice, Ghislaine  
Le 24 août 2013

SHIMI Ahmed  
BOTHEREL Nathalie, Christiane  
Le 18 septembre 2013

BUCAT Jean-Pierre  
HUET Frédérique, Marie-Anne,  
Pascale  
Le 21 septembre 2013

QUILLERÉ Erwan, Jean, Marcel  
COLIN Aude  
Le 12 octobre 2013

de CHAMPS de SAINT-LÉGER  
Grégoire, Nicolas, Marie  
COSTES Amélie, Marie,  
Véronique  
Le 18 octobre 2013

TANGUY Guillaume, Julien  
DIZIER Emilie  
Le 26 octobre 2013

LE BOURDIEC Christophe  
GUILLEMINOT Aurélie, Sandrine  
Le 7 décembre 2013

## Décès 2013

MAGOT Paulette, Yvonne  
Le 4 janvier 2013

LE BARH Rémy, Pierre, Marie  
19 janvier 2013

LE QUELLEC Vincent, Thierry  
Le 23 janvier 2013

FAURENT Jean, Alexandre  
Le 03 février 2013

PERICHOT Anne, Marie,  
Joséphine  
Le 04 février 2013

GUILLO Gérard, Eugène  
Le 14 mars 2013

LE GOUGUEC Albert  
Le 26 mars 2013

LAPROSTE Raymonde, Cécile,  
Prudence  
Le 20 avril 2013

TURQUET Louise  
Le 1<sup>er</sup> mai 2013

BOURRELIER Denyse, Marie,  
Henriette  
Le 19 mai 2013

EZAN Jeannine, Perrine,  
Françoise  
Le 13 juin 2013

BRESSON Gabrielle, Renée  
Le 16 juillet 2013

TALEC Anne, Marie, Baptistine  
Le 26 juillet 2013

AUFFRET Jeanne, Fernande  
Le 14 août 2013

GUILLAS Désiré, Jean-Marie  
Le 20 août 2013

LE PORT Henri, Joseph, Marie  
Le 25 septembre 2013

SÉRAZIN Marie, Thérèse,  
Pierrette, Marguerite  
Le 05 octobre 2013

LE BAGOUSSE Berthe, Marie,  
Françoise  
Le 08 octobre 2013

CÉLÉRIER Maël  
Le 10 octobre 2013

PIAUX François, Pierre, Marcel  
Le 14 octobre 2013

COUPEZ Lucie, Berthe  
Le 17 octobre 2013

JULLIEN Jean, Henri, Paulin  
Le 22 octobre 2013

BOURHIS Anne, Marie,  
Thérèse  
Le 1<sup>er</sup> novembre 2013

HERVO Laure  
Le 2 novembre 2013

KERGROHENNE Raymond  
Le 04 novembre 2013

LE PRIOL Marie Joseph  
Le 6 novembre 2013

LEFEUVRE Françoise,  
Marie-Bernard  
Le 12 novembre 2013





## CALENDRIER des manifestations

## | Calendrier des manifestations

## Janvier

7

Vœux du Maire

## Février

2

Concert Yvon Lodoas - Comité des fêtes

8

Repas - ESSP Foot

16

Fest deiz - Korollerion

23

Loto - Randophil

## Mars

16

Saint Patrick - Saint-Phil en art

23

Elections municipales

30

Elections municipales

## Avril

5

Concert chants et contes - Comité des fêtes

12

Bal costumé - Amical de l'école

19/21

Exposition « Vague à l'Art » - Municipalité

25

Soirée crêpes - La ligue contre le cancer

## Mai

8

Cérémonie commémorative - Municipalité

17

Concert - Municipalité

25

Elections européennes

31

Troc et puces - ESSP Foot

## Juin

1<sup>er</sup>

Nettoyage des plages - Municipalité

5

Rallye - Randophil

7/8

Vernissage Art plastique - Saint-Phil en art

15

Auditions - Saint-Phil en art

20

Kermesse de l'école

## Juillet

16

Tournoi amical - ASSP Tennis de Table

18

Exposition Arts et Mer - Dasson jusqu'au 16/08

20

Fête bretonne - Comité des fêtes

26

Feu d'artifice - Municipalité

26

Repas Malgache - Amitié souvenir

30

Tournoi de bridge - Paroisse

## Août

6

Tournoi amical - ASSP Tennis de Table

8/22/29

Tournoi bridge - Phil'bridge

10

Kermesse Paroissiale

16

Saint-Phil en fête - ESSP Foot / Korollerion

## Septembre

6

Forum des associations - Municipalité

Vide grenier - Comité des fêtes

## Dates d'illumination du pont de Kerisper :

- Les 6/7/8 décembre (Téléthon)
- Du 21/12/2013 au 04/01/2014 (vacances de Noël)
- Mardi 7 janvier (vœux du maire)



31

## Les Numéros Utiles

Mairie  
02 97 30 07 00Infirmières  
02 97 30 07 60Police municipale  
06 30 37 48 55Centre antipoison  
de Rennes  
02 99 59 22 22Médiathèque  
02 97 30 08 08Gendarmerie  
17Agence postale  
communale  
02 97 55 03 93Pompiers  
18Maison de  
l'enfance CC3R  
02 97 30 21 51Pharmacie de garde  
32 37École P.J.Hélias  
02 97 55 00 90Docteur Gourvenec  
02 97 55 12 63Garderie périscolaire  
02 97 30 09 06EDF dépannage  
08 10 33 33 56SAMU  
15GDF dépannage  
02 97 56 20 08

[www.saintphilibert.fr](http://www.saintphilibert.fr)



Mairie • Place des Trois Otages • 56470 Saint-Philibert  
Tél. 02 97 30 07 00 • Fax 02 97 30 05 65 • [mairie.saintphilibert@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintphilibert@wanadoo.fr)